

Québec, le 20 novembre 2017

Objet : Demande d'accès n° 2017-10-108 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 20 octobre dernier, concernant certains documents en lien avec les dépenses du ministère pour des billets d'avion achetés durant l'année financière 2016-2017.

Vous trouverez en pièce jointe le document demandé. Il s'agit de :

- Fichier PDF intitulé « Dépenses pour des billets d'avion 2016-2017 », 1 page.

Par ailleurs, après vérification, nous vous informons que le ministère ne détient aucun document qui concerne la quantité de billets d'avion qu'il a achetés lors de l'année financière 2016-2017.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Maude Blouin, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse maude.blouin@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)

**Dépenses pour des billets d'avion
2016-2017**

	Dépenses (\$)
Ministère	177 029
Air inuit	1 812